

Le Centre Expert vous propose aussi...

EDUCATION THERAPEUTIQUE POUR LE PATIENT

Il s'agit d'un programme appelé EDUPARK, animé par les membres spécialisés du CEP, comportant une dizaine d'ateliers collectifs thématiques. Des séances individuelles sont également proposées en fonction des objectifs éducatifs définis par le patient en collaboration avec l'équipe.

CONSULTATION POST-ANNONCE

Il s'agit d'un entretien individuel que vous (ou votre médecin) pouvez solliciter auprès de l'équipe du Centre Expert entre 15 jours et 18 mois après l'annonce du diagnostic. Cet entretien a pour objectif de compléter les informations médicales reçues lors de la consultation d'annonce.

Pour cela, une infirmière ou une psychologue vous recevra seul(e) ou accompagné(e) d'un membre de la famille ou d'un ami. Vous pourrez ainsi poser les questions que le diagnostic aura fait émerger.

ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS

Un programme est proposé par l'association France Parkinson destiné à apporter des informations sur la maladie et un soutien aux aidants.



Notre équipe

- Équipe médicale référente :

- S. DI LEGGE, cheffe de service
- D. GAYRAUD, praticien hospitalier
- M. FOURNIER, praticien hospitalier
- D. DILLY DUCHEZ, praticien hospitalier
- Dr VIALLET, praticien attaché

- Équipe paramédicale du Centre Expert

- V. DORNIER, IDE spécialisée
- C. CAU, neuropsychologue
- C. D'OLEAC, orthophoniste
- N. REBOUL, kinésithérapeute
- M-L. DONATI, patient ressource
- N. GIRARDIN, patient ressource

- Secrétaire référente :

- L. FAMER

- Contacts :

Centre Hospitalier Intercommunal Aix-Pertuis
Service de Neurologie
Avenue des Tamaris
13 616 Aix-en-Provence Cedex 1

Bâtiment Cézanne, 3^{ème} étage

- Secrétariat :

Tél : 04 42 33 50 71
Fax : 04 42 33 51 58
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00

Equipe d'Education thérapeutique :

Tél : 04 42 33 55 01
educationparkinson@ch-aix.fr

CENTRE EXPERT PARKINSON

Le Centre Expert Parkinson (CEP) est un dispositif hospitalier visant à compléter l'offre de soins de proximité en apportant un regard pluridisciplinaire sur le patient et sa situation.



L'équipe est composée de différents professionnels (médecin, infirmière, orthophoniste, psychologue, etc.) spécialisés dans la maladie de Parkinson.

► Pourquoi ?

Le médecin de ville, neurologue ou généraliste, peut faire une demande d'évaluation auprès de l'équipe du Centre Expert pour :

- L'aider à poser un diagnostic de maladie de Parkinson ou syndrome apparenté ;
- Donner un avis sur le traitement et en particulier l'introduction d'un traitement de seconde ligne ou sur la prise en charge ;
- Effectuer des examens complémentaires.



Comment se passe une journée en Centre Expert ?

Un rendez-vous vous est donné par une infirmière de l'hôpital de jour de neurologie qui aura programmé tous les examens prévus par le neurologue.



► Cette journée permet :

- La rencontre avec une infirmière spécialisée pour faire le point sur les activités de la vie quotidienne, les symptômes et les difficultés rencontrées, les traitements médicamenteux, etc. ;
- La consultation avec le médecin spécialisé pour évaluer l'efficacité des traitements et les réajuster au besoin ;
- La réalisation de bilans neuropsychologiques et d'évaluations comportementales et thymiques par une psychologue clinicienne spécialisée en neuropsychologie ;
- La réalisation de bilans de déglutition (en radiocinéma) par une orthophoniste spécialisée ;
- La réalisation d'un bilan social.



► Conclusion

Au terme de cette journée d'évaluation, une réunion pluridisciplinaire confronte les points de vue de tous les professionnels vous ayant rencontré(e).

Une conclusion est rendue pour répondre à la demande qui avait été faite par le neurologue.

Un compte-rendu vous est envoyé ainsi qu'au neurologue référent et à votre médecin traitant.

A l'issue de la visite, l'équipe du CEP peut également proposer un plan personnalisé de soins (PPS).

Le PPS est un document qui reprend :

- Les conseils qui, lors de la journée d'évaluation en CEP, vous ont été donnés par l'équipe ;
- Les objectifs de soin que vous avez définis en collaboration avec l'équipe du CEP et votre entourage.

